

Le Havre. Un pistolet à billes dans l'établissement ? Le lycée Lavoisier confiné durant une heure trente



Une opération de levée de doute a été menée par la police nationale dans l'établissement Photo Paris Normandie

La police est intervenue au sein du lycée Lavoisier jeudi 17 octobre 2024, après le signalement de la présence d'un pistolet à billes dans l'établissement. Un élève a été emmené au commissariat pour y être auditionné.

Peu après 13 heures, jeudi 17 octobre 2024, la direction du lycée Lavoisier, rue des Moteaux au Havre, a déclenché son Plan particulier de mise en sécurité (PPMS), avec le confinement des 600 élèves et personnels de l'établissement.



L'arme disparaît

« Cette décision a fait suite à la présence signalée par un adulte d'un pistolet à billes, apporté par un élève dans l'enceinte de l'établissement, sans que l'arme puisse être par la suite retrouvée », relate la préfecture de la Seine-Maritime.

« Par mesure de précaution, une opération de levée de doute a été menée par la police nationale », poursuit-elle.

Peu après 14 h 30, le PPMS a été levé et les cours ont pu reprendre normalement.

Un élève auditionné

L'élève repéré comme le détenteur de l'arme « a été conduit au commissariat pour y être auditionné », indique la même source.

Le Lycée Lavoisier propose des formations dans les métiers de l'automobile, du transport, de la logistique, de la conduite routière, de la chaudronnerie Industrielle et de l'aéronautique.